



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Préfecture de la Sarine **PRSA**
Oberamt des Saanebezirks **OASA**

Grand-Rue 51, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 20
www.sarine.ch

—

Fribourg, le 27 août 2026

Communiqué de presse

Une conférence régionale pour préparer la mise sur pied d'Arcia Région culturelle, future association de communes pour la politique culturelle regroupant la majorité des communes sarinoises ainsi que Guin

La première séance de la Conférence régionale pour la politique culturelle s'est tenue le 26 août 2026 à Villars-sur-Glâne et a rassemblé les représentant-e-s des 21 communes qui formeront la future association de communes Arcia Région culturelle. La conférence a adopté les mesures permettant de garantir la continuité du soutien régional à la culture en 2027, dans l'attente de l'entrée en vigueur de la nouvelle association régionale.

Rappel du contexte : nécessité de disposer d'une solution transitoire en attendant l'entrée en fonction d'Arcia Région culturelle

Les statuts d'Arcia Région culturelle ont été approuvés par 21 communes sur les 22 intéressées. En raison du refus de la Commune de Bois-d'Amont et conformément à l'exigence d'unanimité prévue par la loi sur les communes, l'association ne pourra entrer en vigueur qu'après une nouvelle procédure d'adoption, dans le cadre de laquelle l'organe législatif des 21 communes encore intéressées devront à nouveau se prononcer favorablement sur les statuts.

Afin d'éviter tout vide institutionnel et d'assurer la préparation du soutien régional à la culture pour l'année 2027, la Préfète de la Sarine a réuni les 21 communes concernées en une conférence régionale pour la politique culturelle (CRPC). La CRPC a pour mission de préparer la constitution définitive d'Arcia Région culturelle et de ses organes, ainsi que de définir les modalités du soutien régional à la culture pour 2027. Elle doit ainsi permettre un soutien ininterrompu aux acteurs et actrices culturel-le-s.

Désignation du comité de pilotage

La CRPC a procédé à la désignation de son comité de pilotage, chargé de mener les travaux préparatoires jusqu'à l'entrée en vigueur d'Arcia Région culturelle. C'est notamment lui qui désignera la commission culturelle provisoire et la commission provisoire des infrastructures.

Le comité de pilotage est composé de représentantes et représentants des communes et régions, dans le même esprit que le futur comité de direction d'Arcia Région culturelle. Il est placé sous la présidence de la préfète de la Sarine, Lise-Marie Graden. Les membres élus par la CRPC sont Jean-Marc Meyer (Avry, pour la région Sarine-Ouest), Renata Rätzo (Düdingen), Mirjam Ballmer (Fribourg), Natacha Roos (Hauterive, pour la région Gibloux), Roxana Carrel (Givisiez), Martine Cottier-Chassot (Granges-Paccot), Séverine Lago (Marly, pour la région Haute-Sarine), Christophe Pierret (Matran), Stéphane Renevey (Belfaux, pour la région Sarine-Nord) et François Grangier (Villars-sur-Glâne)

Nouveau délai pour l'adoption des statuts

La conférence a fixé au 18 décembre 2026 le délai imparti aux 21 communes concernées pour soumettre à nouveau les statuts d'*Arcia Région culturelle* à leur organe législatif. Cette étape doit permettre une entrée en vigueur rétroactive de l'association au 1^{er} janvier 2027, suivie de la séance constitutive de son assemblée des délégué-e-s en janvier 2027 (la date provisoirement retenue est celle du 13 janvier 2027).

Un calendrier adopté pour garantir le soutien aux acteurs et actrices culturel-le-s en 2027

La conférence a pris connaissance du calendrier des travaux conduisant à la création d'*Arcia Région culturelle*. Les prochaines étapes comprennent la mise en place des commissions provisoires, l'élaboration du budget 2027 et la définition des conditions d'octroi des soutiens régionaux à la culture.

La deuxième séance de la CRPC se tiendra le 7 octobre 2026 afin d'examiner et d'adopter le projet de budget ainsi que les conditions du soutien régional à la culture pour l'année 2027. Sur cette base, le comité de pilotage pourra octroyer durant l'automne les soutiens 2027 à la culture, cet octroi valant sous réserve de sa ratification par la future assemblée des délégué-e-s d'*Arcia Région culturelle*, une fois celle-ci constituée au début 2027.

Tout est mis en œuvre afin d'assurer la continuité des soutiens malgré les délais liés au refus de d'adhésion de Bois d'Amont. Les associations et fondations concernées ont été contactées directement ; en cas de doute ou pour toute question, elles peuvent s'adresser à Arcia Région culturelle à l'adresse info@arcia.ch.

Renseignements

Lise-Marie Graden, Préfète de la Sarine, 026 305 22 20, 079 691 82 03
Christine Pittet, Cheffe de projet, 026 321 39 57, 079 428 37 85